

*Les crédits*

Il faut nous incliner devant les faits et les conclusions des chercheurs. Ils nous apprennent que de nombreux Canadiens croient à la théorie de la supériorité raciale, qu'un Canadien sur sept commet ouvertement des actes de discrimination. L'inégalité et la discrimination existent réellement. Les préjugés, la discrimination et l'exclusion virtuelle des minorités visibles et des autochtones sont la norme dans une grande partie de la vie canadienne depuis aussi loin que l'on se souvienne.

Comment pouvons-nous tolérer qu'on refuse de louer à des noirs trois fois plus souvent? Ou qu'il soit offert à un requérant noir trois fois moins d'emplois qu'à un blanc? Ou qu'un Micmac passe des années en prison pour un crime qu'il n'a pas commis? Ou que se vendent facilement les produits pour lesquels la publicité campe les minorités dans des stéréotypes humiliants? Est-ce que cela se justifie? Bien sûr que non, et nous le savons tous. Pour éliminer le racisme au Canada, il faut comprendre pourquoi il s'exerce et comment. Il faut comprendre aussi comment il se perpétue de génération en génération. Nous devons gratter sous la couche de peinture de surface, comme le disait l'auteur britannique Paul Gilroy. Nous devons comprendre l'effrayante perversion ultime qui rend la victime responsable de son sort.

• (1250)

Les stéréotypes qui apparaissent dans la radiodiffusion et la publicité, les blagues racontées dans les vestiaires rendent tous possibles l'acte même de discrimination et le justifient même après coup.

Le mythe, c'est l'idée que le racisme fait en quelque sorte partie intégrante de la condition humaine, qu'il faut l'accepter, qu'on l'aime ou non, parce qu'on n'y peut rien. Le racisme ne fait pas partie de l'esprit humain. Nous y pouvons quelque chose. Nous ne sommes pas obligés de le tolérer dans notre société ni dans quelque autre que ce soit. À titre de Canadiens, nous ne pouvons laisser le racisme corrompre nos principes. Nous devons défendre les idées d'égalité et de justice sociale, qui sont au coeur même de la canadienité. Pour guérir ce cancer, il nous faut des chefs déterminés, lucides et fermes.

Lors de cette proclamation de la Deuxième décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, le premier ministre s'est fait le porte-parole du gouvernement quand il nous a demandé à tous de travailler ensemble pour l'avènement d'une société libre de racisme et de

discrimination raciale et où tous les Canadiens pourront participer pleinement et également à la vie du pays.

Nous avons créé des structures et des mécanismes afin de relever ce défi. Ainsi, nous avons adopté la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Par la suite, en juillet 1988, les deux Chambres ont approuvé à l'unanimité la Loi sur le multiculturalisme canadien. Cette loi jette les bases de nouvelles orientations pour les programmes multiculturels et notamment un grand programme pour favoriser la compréhension et les relations interraciales et interculturelles. Grâce à ces programmes, le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté peut s'associer de façon durable avec tous les secteurs de la société, dont le milieu des affaires, les syndicats, les groupes de professionnels, les municipalités et les groupes de bénévoles, afin de prendre des mesures pour éliminer le racisme et la discrimination raciale au Canada. Ces associations visent plusieurs objectifs, comme sensibiliser le public par l'éducation, modifier les pratiques et les politiques de nos institutions, favoriser la diffusion de renseignements sur le racisme et la discrimination raciale et apprendre à les combattre à l'aide de la fondation que nous voulons établir, inciter les organismes fédéraux à donner l'exemple et travailler de concert avec les autres paliers de gouvernement.

Hier, le secrétaire d'État et ministre d'État au Multiculturalisme et à la Citoyenneté a déposé un projet de loi établissant une fondation des relations raciales. Il me tarde de voir ce projet devenir loi pour que cette Fondation puisse entreprendre son oeuvre. Le nouveau ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, qui sera créé en vertu du projet de loi C-18, sera une autre manifestation de la volonté du gouvernement de lutter contre l'intolérance et les préjugés ainsi qu'une corde de plus à son arc pour mener cette lutte.

On célèbre, le 21 mars, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Cette année encore, cette journée sera le point de mire d'une vaste campagne d'éducation publique. Les préparatifs ont débuté un peu partout au pays. Des Canadiens de tous les coins du pays auront la chance de participer directement aux activités, et j'encourage tout le monde à le faire. Voilà l'occasion rêvée pour chacun d'entre nous de prouver son adhésion au principe de l'égalité, son engagement envers ses concitoyens canadiens ainsi que son désir de contribuer au renforcement du tissu social du Canada au cours des jours et des années qui viennent. Pour que nous